BRIZAMBOURG





VOTRE, NOTRE GAZETTE



Chers Brizambourgeoises, chers Brizambourgeois,

Avec le printemps les projets et les animations 2024 se mettent en place sur votre Commune.

Les budgets sont votés et vous en trouverez une synthèse 2024 avec comme tous les ans un rappel des dépenses 2023.

Si 2023 était une année principalement tournée vers la Santé et la Sécurité, les projets 2024 seront en parfaite cohérence avec notre « LABEL VILLAGE D'AVENIR ». Le Groupe Scolaire sera le premier dossier Village d'Avenir, il sera suivi de la rénovation énergétique et PMR (Personne à Mobilité Réduite) de la mairie.

Deux bonnes nouvelles pour notre commune, vos élus se sont impliqués et deux nouveaux services à la population vont voir le jour :

-Un conseiller numérique payé par le Département vient en mairie tous les mardis des semaines paires de 14H à 17H. Olivier vous apprendra à vous servir de votre ordinateur ou de votre smartphone en toute sécurité.

-Une conseillère « France Service » itinérante viendra en mairie une demi-journée par semaine et cela à partir de début juin. Nous n'avons pas encore la date de démarrage et nous communiquerons dessus dès que nous l'aurons. Cette personne viendra pour vous aider à faire vos dossiers : APA, Retraite, Impôts,

pièce d'identité.....

J'espère que ce printemps à venir sera l'occasion de nous retrouver et partager de bons moments de convivialité et de partage. Pour cela votre Equipe Municipale met en place un moment très fort:

CIRQUES EN MAI: En partenariat avec Saintes, Cognac et St Jean d'Y, du vendredi 24 au dimanche 26 mai. 3 jours de avec 3 représentations de cirque et le dimanche en plus 2 concerts (LOS ANGELYS JAZZ BAND et WHY NOTE REVIVAL) offerts par

la municipalité. La « Guinguette de Brizambourg » sera ouverte vendredi et samedi soir puis dimanche midi et soir.... Les bénévoles de la Commune seront là pour vous accueillir. Tout le détail dans cette Gazette

Prenez soin de vous et prenez soin de vos voisins.

Que le respect de l'autre redevienne l'évidence.

Bien amicalement Didier votre Maire



AGENDA

8 mai

Commémoration du 8 mai 1945

24/25/26 mai

Cirque Guinguette à l'aire de loisirs

2 juin

Brocante au champ de foire du comité des fêtes

8 iuin

Élections européennes

22 juin

Repas dansant des aînés ruraux

29 juin

Kermesse de l'école

30 juin

Randonnée pédestre des sapeurs pompiers

14 juillet

Défilé du 14 juillet

20 juillet

Rallye de Saintonge

25 août *Moto Cross*

30,31 août et 1 septembre *Frairie*

11 novembre

Cérémonie commémorative

16 novembre

Repas entrecôte des sapeurs pompiers

Novembre

Dictée de la bibliothèque

Novembre

Réunion publique

14 décembre

Repas dansant des aînés ruraux



les infos locales

MAIRIE:

Tél.: 05.46.95.97.03

e-mail: secretariat@brizambourg.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : de 9 h à 12 h Mardi : de 15 h à 18 h 30 Jeudi : de 14 h à 17 h

PERMANENCES DES ELUS :

Didier COSSET

Maire: les mardi de 15 h à 18 h 30

les lundis et vendredis de 10h à 12h

Marilyne BAILLARGUET

1ere Adjointe : les jeudis de 14h00 à 17h00

Jean-Jacques MENAGER

2 eme Adjoint : les lundis de 09h00 à 12h00

Loëtitia PELLIER

3 eme Adjointe : les vendredis de 09h00 à 12h00

GARDERIE:

La garderie, au groupe scolaire, fonctionne comme suit :

- Horaires : - Tarif :

* le matin : de 7h00 à 8h20 1,00€ de l'heure, payable par demi-heure

* le soir : de 16h30 à 19h15

CANTINE SCOLAIRE:

Le prix du repas est fixé à : 2,80€ (maternelle), 3,08€ (primaire)

LOCATION DE LA SALLE DES FETES :

Période estivale du 16/04 au 14/10

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

- 2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3e mise à disposition au tarif de 100€.
- 1 fois par an, AU TARIF DE 100 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 180 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal: 210 euros

Période hivernale du 15/10 au 15/04

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3e mise à disposition au tarif de 130€.

- 1 fois par an, AU TARIF DE 130 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 210 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal: 240 euros

GAZ DE FRANCE :

La Commune de Brizambourg étant traversée par des canalisations GDF, il est important, avant tous travaux agricoles et de terrassement, de se renseigner en Mairie.

Les travaux

Après un automne et un hiver très «humide», les chemins, terrains et routes de la Commune ne sont pas en bon état. Nous avons augmenté sensiblement l'enveloppe voirie du budget de fonctionnement. Pour venir aider nos trois titulaires de l'Equipe Technique, nous avons embauché de mars à juillet un agent en CDD pour 5 mois et un autre pour 2/3 mois. Nous faisons notre maximum pour faire le même nombre de passages dans les villages, néanmoins cela reste très compliqué à la vitesse où l'herbe pousse. Toute l'équipe municipale (élus et agents) remercie les Brizambourgeois qui nous aident en tondant ou en enlevant l'herbe devant leur maison ou dans leur village.

- La Maison de Santé devrait être terminée fin mai et livrée début juin.
- L'agrandissement du Groupe Scolaire : nous en sommes à la consultation pour l'architecte.
- La construction d'un préau de convivialité pour tous et d'abris pour les parents qui viennent chercher leurs enfants au Groupe Scolaire : le géomètre est passé, l'ancienne mairie est mise en vente et nous sommes en phase de recrutement d'architecte.
- La mise en sécurité des bâtiments dangereux derrière la Salle des Fêtes : les travaux ont débuté.

- L'assainissement collectif :

- La première phase à l'entrée de la rue du pont est donc terminée (changement et grossissement des pompes de relevage)
- La deuxième phase est débutée depuis le 8 avril, c'est l'entreprise SADE qui effectue les travaux :
 - Installation de la base de vie
 - Curage et terrassement de la première lagune
 - Installation dans cette lagune d'un système de disques (fabrication française)
 - Curage de la seconde lagune de décantation
 - Curage et structuration avec végétalisation de la 3ème lagune

Les travaux devraient se terminer fin d'année, ce système très écologique est très récent et ce sera le second installé en Charente Maritime.









PETITS RAPPELS DU «BIEN VIVRE ENSEMBLE»

En ce début de printemps, nous vous rappelons les règles officielles et légales.

- Le Bruit :

- o **Pour les particuliers**: Arrêté Municipal du 5 octobre 2001: Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, roto fil, scie mécaniques ou circulaires...) ne peuvent être effectués que :
 - Les jours ouvrables :
 - que de 08H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30
 - Les samedis :
 - que de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
 - Les dimanches et jours fériés :
 - que de 10H à 12H00
- o <u>Pour les « canons à effaroucher » des</u> <u>agriculteurs ou des particuliers :</u>
- Distance minimale : 400 mètres des lieux habités
- Horaires : Uniquement de 7H00 à 23H00

- **Pour les Feux** : Sauf exception, c'est interdit, merci de vous renseigner auprès de la mairie.
- **Pour tous les travaux** : Modifications de façade, changement d'ouvertures, agrandissements, piscine, clôture sur voie communale, constructions diverses... Merci de faire le nécessaire auprès de la mairie.
- Pour les « changements de destinations » : commerce en habitation, chais/garage en habitation, terre en vigne, vigne en terre.... merci de faire le nécessaire auprès de la mairie.
- Pour les dépôts de déchets de toutes sortes : la loi est claire, sur les terrains de particulier ou d'entreprises seuls les dépôts des déchets compostables ou de «déchets inertes» sont acceptés (gravats, gravier, cassons de tuiles ou de parpaing, pierres...), tout le reste doit être apporté en déchetterie ou traité par un organisme professionnel.

Budget 2024

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2023

Comme en 2022, nos dépenses de fonctionnement ont subi l'effet inflation en 2023. Les domaines les plus touchés sont comme dans nos maisons : le fioul, l'électricité, le coût des repas pour la cantine (augmentation tous les trimestres) mais aussi les ressources humaines.

BP 2022 a 2024 Détail du fonctionnement - Dépenses

	2022	2023	2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé	Réalisé	PREVISION
011 - Charges à caractère général	344251	356795	589659
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	121537	117107	278159
60611 - Eau et assainissement	4993	5111	6000
60612 - Energie - Electricité	42365	47689	55000
60621 - Combustibles	23407	16426	20000
60622 - Carburants	5502	8844	9000
60623- Alimentation	122	119	250
60624 - Produits de traitement	1093	228	1000
60628 - Autres fournitures non stockées	0	0	500
60631 - Fournitures d'entretien	5681	5589	6500
60632 - Fournitures de petit équipement	7046	12274	10000
60633 - Fournitures de voirie	21509	8338	25000
60636 - Vêtements de travail	702	775	1500
6064 - Fournitures administratives	3383	3258	3700
6065 - Livres, disques, cassettes (bibliothèque)	1299	1327	1500
6067 - Fournitures scolaires	4369	6998	7000
6068 - Fournitures Diverses (RESERVE)	66	131	131209

61 - SERVICES EXTERIEURS	150869	188808	247500	
611 - Contrats de prestations de services	61396	77950	80000	
613 - Locations	0	5764	8000	
6132 - Locations Immobilières	0			
6135 - Locations mobilières	3230	0	0	
61521 - Terrains	413	464	2000	
615221 - Bâtiments Publics	30763	25690	40000	
615228 - Autres Batiments	2075	12559	20000	
615231- Voiries	21899	37621	60000	
615232 Reseaux	2298	3006	5000	
61551 - Matériel roulant	6053	5733	7000	
61558 - Autres biens mobiliers	6224	2768	5000	
6156 - Maintenance	8193	8202	9000	
616 - Primes d'assurances 618 - Divers	7215 1110	8172 879	8500	
618 - Divers			3000	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	59623	39705	54000	
6226 - Honoraires	4488	2602	10000	
6227 - Frais d'actes et de contentieux	3394	0	0	
6232 - Fêtes et cérémonies - Publications - Insertions	32285	20705	25000	
6251 - Voyages et déplacements	126	362	500	
626 - Frais postaux et de telecomunication 6281 - Concours divers (cotisations)	5828 2287	5840 1989	6500 2000	
6283- frais de nettoyage des locaux	4390	8132	10000	
62878 SIVU ET AUTRES	6825	8132	10000	
6288 - Autres services extérieurs	0	75	0	
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	12222	11175	10000	
63512 - Taxes foncières	12222	11175	10000	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	399865	402653	434200	
	62469	96743	45000	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	62469	96743	45000	
6218 - Autres personnel extérieur				
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4101	4098	4200	
633 - FNAL, CNFP, impôts,taxes,vers.assimilés sur rémuner.	4101	4098	4200	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	333295	301812	385000	
6411 - Personnel titulaire 6413- Personnel non titulaire	216572	210516	260000	
64168 - Autre emploi d insertion	0	2800	3000	
6450 - Cotisations à l'URSSAF, Prévoyance, ASSEDIC, SS	115628	0 0 115628 84749		
64731 Versé directement	0	3747	110000 11000	
6475 - Médecine du travail, pharmacie	1095	0	1000	
014 - Atténuations de produits	26722	27622	26722	
7391178 - Autres restit. au titre dégrèv. sur contrib. dir.	20722	27022	20722	
73923 - Reversements sur FNGIR	26722	27622	26722	
65 - Autres charges de gestion courante	96941	193498	122745	
65811 - Revevance pour concessions brevets et licences	400	550	400	
65821 - Déficit budget annexe	40000	120000	40000	
6531 - Indemnités	27947	28674	30000	
65313 - Cotisations de retraite	1174	1302	1400	
6535 - Formation	0	0	500	
6536 - Frais de représentation du maire	0	0	100	
6541 - Créances admises en non-valeur	0	0	2000	
6553 - Service d'incendie	17474	20010	22000	
65568 - Autres Contributions	3320	11025	12000	
65888 - Autres	1	6182	7000	
6574 - Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé	6625	5755	7345	

66 - Charges financières	3089	2833	2900
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	3089	2833	2600
6688 - Autres (frais emprunt)	0	0	300
67 - Charges exceptionnelles	83062	300	1500
6713 - Secours et dots	500	0	500
673 - Titres annulés (sur excercices antérieurs)	2	300	1000
6748 - Autres subventions exeptionelles	82560	0	0
- Autres charges exceptionnelles	0	0	0
Total dépenses réelles	953930	983701	1177726
023 Virement a la section d investissement	0	0	100000
042 OPERATIONS D ORDRES	78650	39209	9377
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1032580	1022910	1287103

RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2023

Grâce à l'augmentation de la Population, au relèvement des valeurs locatives par l'Etat et du maintien des dotations, nos recettes ont augmenté en 2023. Cela nous permet encore

cette année et cela depuis 2014 de ne pas augmenter nos taux de fiscalité communale, ni en «bâti», ni en «non bâti» ni en résidence secondaire.

	2022	2023	2024
RECETTES REELLESDE FONCTIONNEMENT	Réalisation	Réalisation	Prévision
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	74723	72256	67930
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	1770	1720	1500
7032 - Droit permis de stationnement	2562	234	230
7062- Autres droits	4116		
7066 - Redevances&droits des services à caractère social	7426	7096	7200
7067 - Redev.&droits des serv.péri-scolaire&enseignement	44341	47798	45000
70688 - Autres prestations de service (APC)	14508	15408	14000
73 - 731 Impôts Directs et taxes	713727	728774	736994
73111 - Impots Directs locaux	413906	444170	455000
7321 - Attribution de compensation CDC Vals de Saintonge	191994	191994	191994
7325 - Fonds de Péréquation des ressouces intercommunales	13819	13113	13000
7328-Autres fiscalité reversée	0	5273	6000
7336 - Droits de place	1415	538	1000
7381 - Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière	92593	73686	70000
74 - Dotations, subventions et participations	193059	204535	189200
74111 - Dotation forfaitaire	33136	33710	34000
741121 - Dotation de solidarité rurale	97972	108518	100000
74127 - Dotation nationale de péréquation			
742 - DotationS aux élus locaux	3031	3284	3200
744- FCTVA FONC	0		
74718 - Autres	4018	304	
7473 - Départements			
74748 - Autres communes	36490	44290	40000
74833 - Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	12231	12605	12000
7488- Autres attributions et compensations	6181		
7484 - Dotation de recensement		1824	
75 - Autres produits de gestion courante	13783	33355	25000
752 - Revenus des immeubles	13783	24603	25000
758 - Produits divers de gestion courante		8752	
76 - Produits financiers	21	42	0
764 - Revenus des valeurs mobilières de placement	21	42	0
77 - Produits exceptionnels	70441	24135	0

775 - Produits des cessions d'immobilisation	68569	24000	0
7788 - Produits exceptionnels divers et elections	1872	135	0
7817- Reprise sur provision			0
013 - Atténuations de charges	12476	17505	4000
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	12476	14611	3000
6459 - Remb. sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	0	2894	1000
002 - Excédent de fonctionnement reporté	193561	200234	263979
Total recettes réelles	1271791	1280836	1287103
OPERATION D ORDRES TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		5439	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1271791	1286275	1287103

PRINCIPAUX PROGRAMMES PREVISIONNELS D'INVESTISSEMENTS 2024 - COMMUNE DE BRIZAMBOURG					
			SUBVENTIONS		
	BUDGET	SUBVENTIONS	DEMANDEES OU A	TVA A	RESTE A CHARGE
	PREVISIONEL TTC	ACCORDEES	DEMANDER	RECUPERER	PREVISIONNEL
EMPRUNT	31 370 €			5 228 €	26 142 €
RENOVATION MUR CIMETIERRE	35 000 €			5 833 €	29 167 €
MISE EN SECURITE ET CONSTRUCTION AUVENT DERRIERE SALLE DES FETES	18 000 €		15 000 €		3 000 €
RENOVATION VITRAUX ET MISE AUX NORMES PMR EGLISE	10 000 €		- €	1 667 €	8 333 €
CONSTRUCTION PREAU EN FACE GROUPE SCOLAIRE	70 000 €		25 000 €	11 667 €	33 333 €
AIRE DE COVOITURAGE TERRASSEMENT ENTREE PARCELLE VENDUE	10 000 €			1 667 €	8 333 €
AGRANDISSEMENT ET RENOVATION GROUPE SCOLAIRE 1ére tranche	300 000 €		150 000 €	50 000 €	100 000 €
MISE AUX NORMES PMR ET ISOLATION MAIRIE	100 000 €		35 000 €	16 667 €	48 333 €
MATERIEL TECHNIQUE	10 000 €			1 667 €	8 333 €
RENOVATION BUREAUX DE LA MAIRIE	10 000 €				10 000 €
CACHE CONTENEURS POUBELLES	5 000 €			833€	4 167 €
MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE ET MAIRIE	20 500 €		15 000 €	3 417 €	2 083 €
PANNEAU D'INFORMATION NUMERIQUE	17 500 €		4 000 €	2 917 €	10 583 €
VOIRIE 2024 (Rue Maillet, Rue du Minage et Route de la Verderie)	100 000 €			16 667 €	83 333 €
VOIRIE ET ENTERREMENT DES RESEAUX RUE DES JONCHERES	25 000 €		10 000 €	4 167 €	10 833 €
MISE AUX NORMES SALLE DU FOOT : PMR, SANITAIRES ET SECURITE	50 000 €		20 000 €		30 000 €
MOBILIER ECOLE MAIRIE ET CHAISES SALLE DES FETES	13 000 €			2 167 €	10 833 €
ACHAT TERRAIN BAS DES JONCHERES	8 000 €			1333€	6 667 €
TOTAUX	833 370 €	-€	274 000 €	125 895 €	433 475 €



LÉGALISATION DE SIGNATURE



La légalisation de signature (article L2122-30 du Code général des collectivités territoriales) ou la certification matérielle de signature, est l'attestation, par un fonctionnaire public habilité, de l'authenticité des signatures écrites devant lui sur un document manuscrit ou imprimé.

Une administration française ne peut, dans le cadre des démarches qu'elle instruit, exiger la légalisation.

La légalisation de signature lors de l'établissement d'un acte notarié :

Pour tous les documents (avant-contrat, donations, droit de passage, promesse de vente, projet d'actes, inventaires, procuration

pour les acceptations ou renonciations à succession ...) demandés par un notaire (ou un généalogiste qui agît pour un notaire pour établir la qualité d'héritier), la légalisation de signature est possible.

Les conditions de la légalisation :

La signature à légaliser doit être apposée devant le Maire ou son représentant.

La légalisation de signature est

une attestation réalisée par un fonctionnaire public habilité, de l'authenticité des signatures écrites <u>devant lui</u> sur un document manuscrit ou imprimé.

L'usager est tenu de présenter un document d'identité (carte nationale d'identité française ou européenne, carte de séjour ou carte de résident, passeport français ou étranger), en cours de validité, comportant une photographie et sa signature.

La photographie sur le document d'identité doit permettre d'identifier la personne qui se présente.



LE NUMÉRIQUE CHEZ VOUS



Votre accompagnateur numérique du Département est là pour vous aider gratuitement!









des applications





Permanences à la mairie de Brizambourg Les mardis des semaines paires de 14 h00 à 17h00 Accueil sur RDV au 06 03 77 36 67

+ D'INFOS: 0809 540 017

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

charente-maritime.fr/internet-besoin-daide







Nouveau Service en Juin à la Mairie de Brizambourg : France Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates et qui sera présent une matinée par semaine à la mairie. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

France services : le service public au cœur des territoires.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 05 46 95 97 03





A Cirque et Guinguette à Brizambourg!

Retrouvez trois spectacles de cirque [dont un gratuit] dans une ambiance conviviale et festive de guinguette : RDV aire de loisirs, Route de la Verderie 17770 Brizambourg.

EN DETAIL

L'homme cirque I David DIMITRI

À l'image de l'homme-orchestre, l'Homme Cirque fait tout et tout seul! Acrobate élégant, bricoleur ingénieux, musicien tout terrain, funambule époustouflant... Il nous raconte avec authenticité et générosité son histoire personnelle du cirque. Il se risque même à faire l'Homme Canon et des saltos sur son fil pour mieux nous faire vibrer.

Durée : 1h - tout public - sous chapiteau

Ven 24 et Sam 25 à 19h30 + Dim 26 à 16h30

Décrochez-moi-ça I Cie BÊTES DE FOIRE

Après avoir parcouru la France et l'Europe avec leur précédent spectacle, Bêtes de Foire revient avec une nouvelle histoire, un quatuor poétique sous chapiteau.

Vous entrez dans un univers singulier où se tutoient maladresses et prouesses, petits riens extraordinaires. Il y aura des empilements de manteaux, des déshabillages de vestes, des vols de redingotes, de l'effeuillage de corsages... Il y aura des violons, des guitares, des claviers, des percussions, des objets insolites, des heureux accidents, des êtres fanfares...

Durée : 1h05 - à partir de 9 ans - - sous chapiteau Ven 24 et Sam 25 à 21h30 + Dim 26 à 20h00

Soka Tira Osoa I Cie BASINGA I création 2024

Basinga est une compagnie rassemblée autour de l'art du funambule.

Si tout part du sol, pourquoi ne pas imaginer une traversée qui partirait d'ici avec vous ? Et si nous tirions ensemble cette corde pour voir jusqu'où cela nous mène ?

Soka Tira Osoa est une proposition à la fois spectaculaire et participative ; propice à la rencontre et à l'entraide. Tout le monde démarre du sol avant de s'élever.

Durée : 45 min. - tout public uniquement Dim 26 à 14h30

Tanifs

- * Pass 2 spectacles : 20 €/ et 10 € pour les moins de 16 ans
- * **Spectacle seul** : 15 € / et 10 € pour les moins de 16 ans
- * Entrée libre pour Soka Tira Osoa

Contactez Michèle au 06 84 30 26 99

+ Possibilité de goûter ou se restaurer sur place, à la guinguette tenue par les bénévoles des associations de Brizambourg.

Avec deux groupes de musique le dimanche : Los Angely's Jazz Band et les WHY NOTE REVIVAL groupe Blues Rock

En partenariat avec l'avant scène de Cognac ; l'A4 de Saint Jean d'Angély et le theâtre Gallia de Saintes.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE



Comment reconnaître un numéro surtaxé?



Les numéros surtaxés font partie des numéros spéciaux ou courts utilisés par les professionnels pour fournir des services (météo, voyance, annuaire, etc.).

Les **3 types de numéros** pouvant être surtaxés sont :

- Les numéros spéciaux à 10 chiffres commençant par 081, **082** ou **089**
- → Les numéros courts à 4 chiffres commençant par 10 ου **32** à **39**
- → Les numéros courts à 6 chiffres commençant par 118

Le coût de l'appel vers un numéro surtaxé est prélevé directement sur ma facture téléphonique.

Les services clients doivent être joignables sans passer par un numéro surtaxé.

Une signalétique mise en place par les professionnels m'informe du prix qui sera facturé:

0 825 123 456 Service 0,80 €/mir

Le service est facturé en plus du prix d'un appel normal, jusqu'à 80 centimes par minute, dans la limite de 24 € par appel (violet).

0 809 100 114 Service gratuit + prix appel

Seul le prix d'un appel normal est facturé (gris).

0 800 134 426 Service & appel gratuit

Numéro gratuit aucune facturation (vert).



Le site <u>surmafacture.fr</u> est la plateforme d'information consommateur consacrée aux solutions de paiement sur facture, gérée par les principaux opérateurs téléphoniques.

Les bons réflexes

Il me permet de connaître le coût et le service proposé par un numéro surtaxé.



Comment déjouer les pièges ?

Attention aux SMS ou messages sur mon répondeur

Je peux recevoir un appel, un SMS ou un message sur mon répondeur d'un numéro commençant 06, 07 ou 09, 01, 02, 03, 04 et 05, me demandant de rappeler un numéro ou de cliquer sur un lien sous prétexte :

- d'urgence
 de gain attractif
 de démarches administratives
 de colis à retirer...

Avant tout chose, je me renseigne sur le numéro et sa tarification en consultant l'annuaire inversé : www.surmafacture.fr.

Attention aux numéros inconnus.

Je reste toujours vigilant et j'applique les deux mots d'ordre quand je ne connais pas un numéro ou lorsque je navigue sur internet :

#jenecliquepas #jenerappellepas!

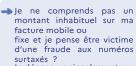
Si i'ai un doute sur un numéro que l'on m'invite à rappeler : je consulte l'annuaire inversé sur www.surmafacture.fr pour connaître le service et le prix.

Je me protège en activant l'option de blocage des appels vers les numéros surtaxés, auprès de mon opérateur téléphonique.

J'apprends à reconnaître la signalétique tarifaire des numéros surtaxés :

- vert = gratuit
 gris = prix d'un appel normal
 violet = numéro surtaxé

Quand j'appelle un numéro surtaxé, l'appel doit toujours débuter par un message d'information tarifaire.



d'Une naccuser surtaxés ? Je dépose un signalement sur www.surmafacture.fr

➡ Je suis victime d'un message ou un appel non sollicité (spam) sur mon téléphone ? Je le signale au



ou sur <u>www.33700.fr</u>



Signal

Je veux signaler un problème de consommation avec un professionnel et me renseigner sur mes droits

Je dépose un signalement sur

signal.conso.gouv.fr

ou sur l'application



Attention sur internet au « Click to Call » (cliquer pour appeler)

En faisant une recherche sur internet (médecin, vétérinaire, administration, etc.) on peut me proposer de cliquer sur un numéro pour appeler directement.

Avant tout chose, je me renseigne sur le numéro et sa tarification. Toutes les informations pratiques sur les numéros spéciaux sont disponibles sur le site www.surmafacture.fr.



Vous avez un colis,

rappelez le 0825...

Attention aux abonnements Internet+

En naviguant sur internet, je peux cliquer, sans faire attention, sur un bouton qui m'abonne à un service payant. Cela peut arriver à la suite de nombreux clics qui réduisent ma vigilance.
Le coût sera prélevé directement sur ma facture téléphonique grâce à Internet+, la solution de paiement proposée par les opérateurs téléphoniques.

operateurs telephoniques. Elle permet de régler des services digitaux (VOD, musique, jeux,...) sans fournir ses coordonnées bancaires en étant prélevé directement sur sa facture téléphonique. Je peux être facturé jusqu'à 300 € / mois pour plusieurs abonnements Internet+.





Bibliothèque Simone Veil



Après l'arrivée poussive du printemps, une autre arrivée tout aussi poussive : le catalogue en ligne de votre bibliothèque qui est enfin opérationnel!

Vous pouvez ainsi connaître le stock de documents et réserver ce que vous souhaitez en vous connectant à :

https://mediatheque-brizambourg.c3rb.org/puis en cliquant sur connexion, suivre les indications pour vous inscrire tout simplement.

L'informatique c'est très bien, surtout quand ça fonctionne, mais la ressource humaine c'est indispensable.

Nous sommes six bénévoles actuellement mais chacune ne peut assurer que quelques heures chaque mois ; c'est pourquoi votre bibliothèque doit étoffer son équipe.

Nul besoin d'être érudit(e) pour gérer le fond et assurer un bon service auprès des adhérents.

Être suffisamment ponctuel(le) et organisé(e), avoir le souci du service public, des relations humaines, apprécier la lecture et tous les bienfaits qu'elle apporte, savoir œuvrer en équipe sont les qualités requises, rien de bien exceptionnel donc.

Envie de partager des relations sociales enrichissantes? Donner quelques heures par mois ou plus si affinités? Vous avez envie de participer à l'aventure « bibliothèque »?

Venez voir les bénévoles qui vous renseigneront avec plaisir!

Les élèves de Maîtresse Mathilde ont réalisé de très jolis poèmes illustrés présentés dans le couloir : venez admirer les artistes aux heures d'ouverture de votre bibliothèque.

Au joli mois de mai les élèves de l'école communale Yves Bray pourront, comme l'an dernier, participer à un concours de lettres à l'occasion de la fête des mères.

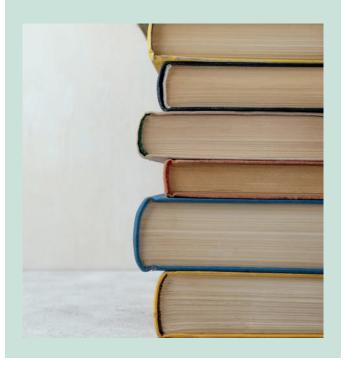
Quelques enfants ont souhaité que ce concours s'étende à la fête des pères, nous avons accédé à leur demande avec plaisir.

Trois catégories : enfant de 3 à 6 ans - de 7 à 8 ans - de 9 à 11 ans qui font un dessin, écrivent une lettre, la mettent sous enveloppe et la déposent dans l'urne de la bibliothèque.

Un prix APE et un prix bibliothèque sera attribué aux gagnants

Les enfants ! à vos plumes en mai et en juin !

Les bénévoles restent à votre disposition pour toute information, assistance pour l'inscription au catalogue en ligne, prêt, réservation d'ouvrages et vous souhaitent un agréable printemps.



DE NOUVELLES ENTREPRISES DOMICILIÉES À BRIZAMBOURG

L'INSTANT CRÊPES

Dégustation sur place ou à emporter, Crêpes et Galettes bretonnes (fabrication artisanale), salades et veloutés, épicerie fine...

Déplacement sur tous les types d'évènements avec remorque : «L'Instant Crêpes Foodtruck»

Horaires à Brizambourg :

- Mercredi de 9h à 18h
- Jeudi et vendredi 11h à 15h et 18h à 21h
- Samedi de 9h à 15h

Contacts: www.crepe-foodtruck.fr

Tél: 06 74 78 15 12



CLÉO SÉRON



Cléo Séron est thérapeute, hypnothérapeute et psychanalyste.

Son accompagnement en psychothérapie est particulièrement adapté aux états symptomatiques du stress tels que la dépression, le burn-out, l'hyper-

sensibilité émotionnelle, la peur de l'abandon, la dépendance affective, etc.

En complément l'utilisation de l'EMDR et de l'hypnose lui permet d'intervenir sur les répercussions d'événements traumatiques (angoisse, insomnie, colère, dépression, apathie), sur les addictions (tabac, cannabis, alcool, nourriture, jeux d'argent), et sur les pertes de bien-être (phobie, douleur, stress, tristesse, manque de confiance en soi).

Elle reçoit adultes et enfants en séance indivi-

duelle, couples et familles en thérapie, mais aussi professionnels et aidants en supervision. Ses fichiers audios de méditation et d'autohyp-

nose sont en accès libre sur son site.

Son bureau se situe au 9 rue Maillet à Brizambourg, elle consulte également à distance.

La prise de RDV se fait en ligne sur le site www. cleoseron.com, pour toute question elle est joignable au 06 51 80 29 21.



NANGE CHAUVET

Psycho praticienne certifiée, Mme CHAUVET est formée aux Thérapies Cognitives

Comportementales et Émotionnelles (TCCE), ainsi qu'à la Thérapie d'Acceptation et d'Engagement (ACT), notamment.

Elle accompagne les enfants, adolescents et adultes à accueillir et à apprivoiser leurs émotions pour construire un chemin vers une vie plus sereine.

Elle travaille particulièrement sur les problématiques suivantes : les troubles anxieux, l'hypersensibilité et la gestion émotionnelle

de la maladie chronique.

Nange vous reçoit en séances individuelles et familiales dans son cabinet au 85 avenue de Cognac à Brizambourg.

Téléphone: 06 58 90 15 95

Toutes les infos sur son site avec possibilité de prendre rendez-vous en ligne : www.libredetresoi17.fr

YOANN ROBIN



Yoann Robin habite à Grandjean et a exercé à domicile, pendant quelques années. Afin de mieux recevoir les personnes, il a décidé de s'installer dans un local à Brizambourg au 13 rue des étals en face de la crêperie.

Yoann a découvert son don de magnétiseur en 2009 alors il a

commencé à soulager les amis, la famille et a donc décidé d'en faire son activité principale. Il peut vous aider pour les problèmes dermatologiques, le stress, les brûlures etc.,,

Le magnetiseur est une personne exerçant une thérapie non-conventionnelle. Il se sert du magnétisme humain pour atténuer et soulager plusieurs types de douleurs. Doté d'un don, ce magnétiseur transmet des ondes positives au corps de ses clients afin que ces derniers puissent mieux se sentir. Une consultation chez un magnétiseur pourrait donc vous être bénéfique en cas de stress, douleur ou de malêtre.

Un magnétiseur n'est pas un docteur ! Vous devez le savoir ! Un magnétiseur ne peut prendre la place d'un diagnostic médical et le magnétisme ne peut substituer le traitement prescrit par votre médecin.

Il s'agit d'une pratique qui peut compléter le

suivi médical afin de réduire les douleurs et les infections.

Vous pouvez le contacter pour prendre rendezvous par téléphone :

du 06 /2 81 54 96

par mail:

magnetiseur.yoann.robin@gmail.com

ou directement sur internet par QR code





Les associations



Comme nous vous l'avons annoncé dans la dernière gazette de Brizambourg le comité des fêtes de Brizambourg essaye de faire vivre le village avec différents évènements afin de satisfaire toutes les demandes.

Depuis le mois de janvier nous avons organisé une soirée Américaine très appréciée et au maximum de la capacitée de la salle des fêtes pour un tel évènement petits et grands ont pu profiter pleinement de la soirée qui sera renouvelée en février 2025.

A la demande de Brizambourgeois et pour satisfaire aux mieux nous nous sommes investis pour proposer une soirée déguisée / karaoké / blind test en mars.

Le 06 avril comme chaque premier weekend d'avril nous avons renouvelé le loto de printemps.

En mai 2024 comme en 2022, le comité des fêtes sera présent en partenariat avec la mairie et les autres associations de Brizambourg pour vous divertir et vous restaurer lors des représentations du cirque les 24, 25 et 26 mai 2024.

Comme l'an passé nous vous proposerons une brocante sur le champ de foire le dimanche 2 juin 2024, pour les habitants de la commune nous offrons les 3 premiers mètres puis 2€ le mètre.

Vous pouvez dès à présent réserver au 06 12 46 09 86 ou au 06 83 84 90 28

Et comme chaque année nous serons toujours présents le **30,31 août et 1er septembre** pour la frairie annuelle de Brizambourg avec de nouvelles animations.

La soirée **paëlla royale + dessert** sur réservation (tarif adulte : 15€, tarif enfant - de 12 ans : 10€) et karaoké ouvert à tous le vendredi soir

Nouveauté 2024 nous vous proposerons le samedi soir un repas **Moules Frites** à volonté sur réservation (tarif unique 12€) suivi d'une soirée année 80 ouverte à tous Info et réservation : au 06 12 46 09 86 ou au 06 83 84 90 28

Les manèges et la brocante du dimanche, ainsi que le feu d'artifice du samedi soir offert par la commune.

BROCANTE

Place du champ de foire à Brizambourg

Organisée par le comité des fêtes

DIMANCHE 02 JUIN

DE 08H00 à 18h00

Restauration sur place
Habitants de Brizambourg:

3 m gratuits puis 2 € le mètre

Exposants hors Brizambourg:

2 m gratuits puis 2 € le mètre

Réservation et paiement :

06 12 46 09 86 ou 06 83 84 90 28



Aire de loisirs Rte de La Verderie

Vendredi 30 août

Paëlla , dessert: adulte 15€, enfant -12: 10€ À 19h00 sur réservation Soirée KARAOKE À 21h00





Samedi 31 août

Soirée année 80 à nos jours dès 19h Et sa soirée moules frites à volonté: tarif unique 12 € sur réservation

Grand feu d'artifice à 22h45

Dimanche 1 Septembre

Brocante de 06h à 18h00

5 mètres Gratuits puis 3 € le mètre

Sur réservation





FETE FORAINE SUR LES 3 JOURS

Info et réservation : 06 83 84 90 28 ou 06 12 46 09 86

Restauration sur place

Les associations



CIRCUIT ENVIRON 10 KMS DEPART LIBRE

A
L'AIRE DE
PIQUE-NIQUE
DE BRIZAMBOURG
DE 09h à 10h

La marche s'effectuera le matin et pour ceux qui le désirent, un barbecue sera servi à l'issue de celle-ci.

*Les marcheurs participeront sous leurs responsabilités en respectant l'environnement, le code de la route, les règles de sécurité!! Voir et être vus!!

TARIFS:

Marche seule : 6.5 euros Marche + repas : 16.5 euros ENFANTS MOINS DE 7 ANS GRATUIT

INSCRIPTION PAR TELEPHONE JUSQU'AU

Mercredi 26 Juin 2024
EN LAISSANT UN MESSAGE AVEC
NOMS, PRENOMS ET NOMBRE DE
MARCHEURS
AU 06 59 06 10 62

AU **06 59 06 10 62** OU LE **06 61 65 49 14**

Ou par coupon réponse à remettre dans la boite aux lettres de la caserne ou à renvoyer au 3 rue du puits chevalier 17770 Brizambourg



En comptant sur votre participation, et de pouvoir partager un bon moment!

Les associations

Ensemble en forme!



Les séances de la gym volontaire nous offrent à la fois plaisir, convivialité et bien-être.

La Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) considère le sport comme une source de bienfaits physiques et de bienêtre. Elle prône la pratique du sport dans toute la société.

Notre Fédération s'adresse ainsi à tous les âges, aux personnes fragilisées ou atteintes de maladies chroniques.

Voilà pourquoi la gym volontaire propose de la « gym pour tous », de la « gym douce » et de la « gym tonique ». Vos deux premières séances de découverte sont gratuites puis 100€ pour toute l'année quel que soit le nombre de séances dans la semaine.

A Brizambourg:

Mercredi : 9h à 10h Gym douce Salle des fêtes de Brizambourg, Rue du

Dr Grand

A St-Hilaire de Villefranche :

Lundi : 17h30 à 18h30 Gym douce, 18h30 à

19h30 Gym tonique

Au gymnase du Collège, rue Jean Moulin

Mercredi : 19h à 20h Gym tonique Jeudi : 16h à 17h Gym douce

Salle polyvalente Jean Garnier, Avenue de

St-Jean d'Angély

A Asnières-la-Giraud :

Jeudi : 19h à 20h Gym pour tous

Salle polyvalente Jean Garnier, Avenue de

St-Jean d'Angély

Contacts: gymvolontaire17@gmail.com,

Christine : 06 67 20 20 06 Françoise : 06 49 27 26 54



L'Association des Parents d'Elèves « Les Gamins d'Abord »

« Les Gamins d'Abord » est une association qui permet de créer un lien entre les enseignants et les parents d'élèves, organise des animations et manifestations aux cotés de celles organisées par les enseignants ou la Mairie.

Elle reverse les bénéfices des manifestations à la coopérative scolaire afin d'aider les enseignants à concrétiser des projets scolaires ou acheter des fournitures scolaires, finance directement des projets ou encore offre des ouvrages aux enfants de l'école. En décembre 2023, elle a, par exemple, offert des albums de photos de classe à tous les élèves de l'école. En partenariat avec la Commune de Brizambourg, elle a financé un spectacle de clowns le vendredi 22 décembre 2023.

Au premier trimestre 2024, nous avons organisé de deux animations à commencer par une boom carnaval le vendredi 16 février, réservée aux enfants de l'école et leur famille. Devant le vif succès de ce nouveau concept, parents et enfants peuvent déjà réfléchir aux déguisements qu'ils porteront l'an prochain! Comme tous les ans désormais, nous avons également réaliser la tombola chocolat. Une tombola rondement menée par des élèves motivés par les lots: des chocolats de Pâques!

Pour le second trimestre et en partenariat avec la bibliothèque, un concours de carte de fête des mères et de carte de fêtes des pères va être réalisé. Les gagnants se verront offrir des lots. La kermesse, quant à elle devrait avoir lieu le samedi 29 juin 2024. L'équipe réfléchit actuellement pour répondre aux mieux aux attentes des enfants et des parents.

Nous renouvelons le financement aux gestes de premiers secours pour 3 niveaux avec l'UNASS Les Charentes-Deux Sèvres (Union Nationale des Association de Secouristes et Sauveteurs).

Enfin, l'APE souhaite financer à tous les enfants de l'école une sortie scolaire, au même endroit et le même jour, afin de renforcer la cohésion des 6 classes du groupe scolaire. L'équipe pédagogique prépare cette journée qui devrait avoir lieu sur la dernière période scolaire.

L'APE manque de bras, surtout pour les manifestations comme la kermesse alors, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter la Présidente au 06 82 31 80 46 ou tout autre bénévole que vous croisez à l'école. Chaque membre s'investit à la hauteur de sa disponibilité (ponctuellement lors des manifestations, ou en proposant une idée, ou en participant aux réunions, ou en s'engageant dans le bureau...).



SERVICES

<u>Agence Postale</u>: 05 46 91 17 29

Ecole: 05 46 95 93 88

ADMR: 05 46 95 35 65

SIPAR: 05 46 91 57 11

Services publics: 39 39

ENEDIS: 0810 333 017

GRDF: 0810 433 017

Notaire: 05 46 95 97 09

URGENCES et SANTE

Samu: 15 Police: 17 Pompiers: 18

<u>Gendarmerie</u>: 05 46 58 50 17

Centre Hospitalier

<u>de St jean d'Y</u> : 05 46 59 50 50 <u>de Saintes</u> : 05 46 95 15 15

Médecin de nuit : 05 46 27 55 20

(week-end et jours fériés)

Centre antipoison: 05 56 96 40 80

Médecins:

M. Chatenet : 05 46 95 97 17 Mme Minet : 05 46 95 99 16 Mme Baritaud : 09 78 80 17 45

Infirmiers:

M. Picauron : 05 16 20 57 98 Mme Elie : 05 16 20 57 98

Mme Besançon : 05 46 73 82 92

Pharmacie:

Mme Couprie : 05 46 95 92 48 Pharmacie de garde : 3237

Bibliothèque

Mardi : 15h30 / 19h Mercredi : 10h / 12h Vendredi : 15h30 / 19h

Dernier samedi du mois : 10h / 12h Une fois par mois : bébés lecteurs

Tél.: 05 46 93 66 84

bibliotheque@brizambourg.fr